

## TRIBUNE

### Au boulot, les feignasses !

© V. VINCENTO



Nicolas Braemer, nicolas.braemer@territorial.fr  
Rédacteur en chef

Le même mois, nous avons eu droit, dans L'Express au « Fonctionnaires : les ravages de l'absentéisme » et au « Les agents territoriaux sont de plus en plus absents au travail », ce second article du Figaro étant basé sur une récente étude mesurant les congés maladie des territoriaux.

Quand l'absentéisme est en hausse (ce qui reste à vérifier : ni un titre de journal, ni une enquête menée par un cabinet privé ne font une vérité), c'est forcément parce qu'on a remis en place la journée de carence. Les salariés (et les fonctionnaires n'en sont qu'une catégorie plus fainéante) sont par définition des êtres vils, qui ne cherchent qu'une chose : en faire le moins possible au travail. Vous leur donnez la possibilité de ne pas travailler gratuitement en supprimant la journée de carence ? Évidemment, ils en profitent et l'absentéisme monte en flèche.

Cette analyse est évidemment débile. D'abord, elle stigmatise à tort les fonctionnaires (dix jours après ce fameux article, L'Express expliquait que le taux d'arrêts maladie injustifiés était de 6 % pour les fonctionnaires, mais... de 10,8 % dans le privé). Mais surtout, elle fait l'impasse totale sur la responsabilité des organisations de travail. On sait pourtant l'influence qu'ont sur la santé au travail la dégradation des conditions de travail, la perte du sens, l'imprécision de la mission accomplie, les faiblesses du management (au mieux), ou la généralisation du

management à la hache (vraie réalité du monde du travail à laquelle il faudra bien s'attaquer un jour), le durcissement des relations entre collègues, la peur généralisée de perdre son emploi, le burn-out, le harcèlement individuel et collectif...

Ceux qui sont confrontés au monde du travail, le vrai, celui que vivent chaque jour les salariés, du public comme du privé, ceux-là savent que ce mal-être (doux euphémisme) est le plus puissant des moteurs de l'absentéisme.

Pour les agents territoriaux, il ne faut peut-être pas chercher plus loin que l'austérité que vivent les collectivités, frappées de plein fouet par la baisse des subventions et la disette budgétaire, et que la difficulté qu'ont les exécutifs territoriaux à donner un nouveau sens au service public dans ces conditions.

On ne le dira jamais assez : quand ça va mal dans une organisation de travail quels que soient les

symptômes (absentéisme, démotivation généralisée, perte d'efficacité, souffrance au travail...), la responsabilité en incombe au management (je comprends là-dedans les élus et le haut encadrement). C'est sur ces failles que se construit la défiance, c'est à lui de trouver les solutions pour faire repartir la machine. Toute autre attitude, notamment celle qui consiste à trouver des responsabilités en dehors de l'organisation de travail (journée de carence, statut de la fonction publique, mondialisation, Code du travail, salariat...) est irresponsable. ♦



© HUN FOTOLIA